

Vos actions de développement 2020	15
Certification Qualiopi pour les organismes de formation	22
Fin du plastique à usage unique	24

■ A cheval en France



Renseignez dès à présent vos offres de la saison en ligne sur achevalenfrance.com. L'objectif est de toucher un public plus large que vos cavaliers du club.

Vous disposez des rubriques Stages poney, Stages cheval, Séjours, Promenades et Randonnées.

Ce site de promotion FFE, réservé aux clubs labellisés, permet au public de trouver vos offres en sélectionnant dates, villes et type de prestation recherchée.

■ Rendez-vous poney



Les *Assises du Poney* auront lieu au Parc Équestre Fédéral de Lamotte les 30 et 31 mars.

Poney Ecole est reconduit en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Renseignez vos disponibilités sur poneyecole.ffe.com et entrez en relation avec les écoles proches de chez vous.

La *Fête du Poney* aura lieu le 14 juin. Inscriptions en ligne sur feteduponey.ffe.com. Voir page 16.

■ Journée de l'Attelage



La 17^e édition de la *Journée de l'Attelage* aura lieu le 19 avril.

Cet événement permet de mettre en valeur la pratique de nombreux passionnés dans toute la France.

Libre à chacun de proposer aussi bien des découvertes loisirs que des compétitions ou des initiations.

Rendez-vous sur FFE Tourisme / *Événements*.

■ Printemps Style & Equitation



Le 5^e *Printemps Style & Equitation* aura lieu du 20 au 25 avril au Parc équestre fédéral de Lamotte.

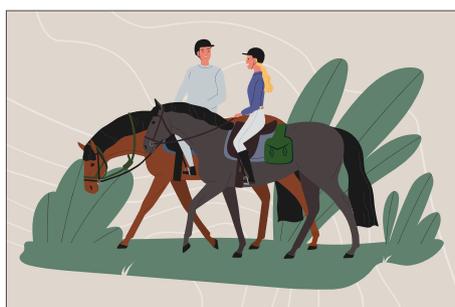
Au programme, 2 modules alternant stage le matin et compétition l'après-midi.

Spécialité jeunes poneys et chevaux de 4, 5 et 6 ans.

Pour cavaliers et entraîneurs, une occasion de se former et de se préparer avec les meilleurs experts.

Avec un forum pour faire le point.

■ Journée de la Randonnée



Vous organisez des sorties et des randonnées pour vos cavaliers ?

Vous êtes un club orienté vers l'équitation de pleine nature ?

Ou au contraire, vous êtes plutôt orienté compétition mais vous souhaiteriez insuffler une dynamique nature au sein de votre club ?

Participez à la *Journée de la randonnée équestre* le 17 mai !

Voir page 19.

■ Grand tournoi



Le *Grand Tournoi 2020* aura lieu du 22 au 24 mai au Parc équestre fédéral de Lamotte.

Clôture des engagements le lundi 11 mai.

Au programme, championnats de France de horse-ball, paddock polo, pony-games et tir à l'arc à cheval.

Possibilité de réserver boxes ou parcelles. Informations et règlement sur

grandtournoi.ffe.com

Voir page 20.

SOMMAIRE

Vie équestre

Mesures FFE contre les violences sexuelles	4
Déclaration de Serge Lecomte	5
Déclaration d'Olivier Guillon	5
Le Congrès Fédéral d'Avignon en photos	9
On en parle au club-house	30
Appel à concurrence : partenaire officiel	31

Sport

Ride to Tokyo : lancement de la saison olympique	6
Les nouveaux formats olympiques	7
Découverte du Saddle fitting	8
Calendrier événements sport 2020	10
Le Jumping de Bordeaux en photos	11
Publication de l' <i>Echelle de progression</i>	13

Clubs

LeMemoClub	2
FFE Connect	12
Planning des actions de développement 2020	14
Développer ses activités	15
Printemps poney	16
Organiser un stage pleine nature	18
Préparez vos championnats	20
FFE Ressources : fin du plastique à usage unique	24
GHN : Chorus pro, mode l'emploi	26

Régions

Spectacle en Nouvelle-Aquitaine	28
---------------------------------	----

Formation

Journées fédérales des enseignants	21
Certification qualité Qualiopi	22
Stages enseignants au Parc	28
Charte du moniteur bienveillant	29

Tourisme

Journée de la Randonnée équestre	19
----------------------------------	----

Références

Décisions juridiques	27
----------------------	----



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE : FFE/Karen Crochet ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : CRE Nouvelle-Aquitaine, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN / Laurent Gallice / Claude Lanchais / Olivier Simon, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources, FFE Tourisme, GH ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 80336 ■ ISSN : 2115-4686 ■ TIRAGE : 7000 exemplaires ■ ASILAGE : Affiche *N'en parle pas qu'à ton cheval*
■ DÉPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

N'EN PARLE PAS QU'À TON CHEVAL

LES TÉMOIGNAGES RÉCENTS QUI DÉNONCENT LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT SE MULTIPLIENT. LA FFE SOUHAITE, À CE TITRE, PARTICIPER ACTIVEMENT À LA PRÉVENTION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET LANCE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION *N'en parle pas qu'à ton cheval*.

Sensibilisation

À travers ce message, la FFE souhaite assurer son soutien, son écoute et son accompagnement aux victimes de violences sexuelles. Elle souhaite également sensibiliser les différents acteurs du monde de l'équitation.

La FFE souhaite faciliter l'expression de la parole des victimes et se mobilise pour assurer la transmission des faits qui lui seront remontés aux pouvoirs publics.



Accompagnement

Elle s'engage également à orienter les victimes vers des acteurs compétents en matière d'accompagnement, le pouvoir de police ou de justice relevant exclusivement des prérogatives de l'Etat.

La FFE propose un accompagnement aux victimes de violences sexuelles. Dans ce cadre, plusieurs mesures sont mises en place pour faciliter les démarches et la prise de parole des victimes, témoins et rapporteurs.

Une cellule d'écoute dédiée

La FFE met une cellule d'écoute à disposition des victimes ou témoins

de violences sexuelles. Une équipe de psychologues formés garantit un traitement anonyme des échanges.

Un formulaire

Dans certaines circonstances, l'écrit facilite l'expression. Une fiche de signalement permet de collecter les informations indispensables à une bonne prise en compte du signalement.

Pour prendre en charge les victimes, et pour que les procédures aboutissent, les éléments recueillis doivent être collectés avec précision et méthode. En effet, si la prise en compte de la parole des victimes est une priorité, elle ne constitue pas une preuve aux yeux de la loi et la présomption d'innocence est un principe fon-

damental de la justice de la république.

C'est pourquoi la FFE encourage toute personne victime ou témoin d'un cas de violences sexuelles à apporter des informations précises, qui permettront de saisir les pouvoirs publics.

Affiche

L'affiche FFE *N'en parle pas qu'à ton cheval*, jointe à ce numéro de *La Ref*, est destinée à être affichée dans les clubs. Merci de la placer en évidence et de faire remonter les faits que vous pourriez signaler sur la plateforme de signalement en ligne.

En parler

Signalement à la FFE www.ffe.com/Signalement

Et aussi

Signalement des violences sexuelles en ligne au [Ministère de l'Intérieur](#).

Numéro national d'écoute

Violences Femmes
Info : 39 19

DÉCLARATION DE SERGE LECOMTE

« Les témoignages récents qui dénoncent les violences sexuelles dans le sport se multiplient. Une lettre ouverte* sur ce sujet m'a été adressée en tant que Président de la FFE.

Je souhaite exprimer tout mon soutien et ma solidarité aux victimes et je condamne sans réserve et avec la plus grande fermeté tous les abus.

Hier, 54 athlètes de Haut Niveau, dont le cavalier Olivier Guillon, représentant de la FFE au sein de la commission des athlètes de Haut Niveau (CAHN), ont signé la tribune libre « Il est temps de donner de la voix » et je salue cette démarche.

Sous ma présidence, tous les faits dont nous avons été saisis relevant de violence, déviance ou abus sexuels, ont systématiquement, et sans délais, donné lieu à la mise en place de mesures conservatoires. Conjointement la commission juridique et disciplinaire de la Fédération et les services de l'Etat compétents ont été saisis.

Malgré les mesures existantes, les témoignages récents mettent en lumière le besoin de redoubler de vigilance et de prévention.

Les Fédérations disposent d'une délégation de Service Public pour l'éducation par le sport, pour autant elles ne possèdent pas de pouvoir de police et s'appuient sur le rôle régalién de l'Etat et de ses représentants.

La FFE va rapidement déployer un plan d'actions pour renforcer la sensibilisation des dirigeants, en-

seignants, organisateurs de concours et officiels de compétition.

La FFE va également ouvrir une cellule d'écoute des victimes, afin de favoriser la libération de la parole et saisir au besoin le Ministère des Sports pour permettre le lancement d'enquêtes administratives ou judiciaires.

Ce chantier ne peut être conduit au seul titre de la FFE, il est en toute conscience celui de chacun.

C'est le rôle de tous ceux qui œuvrent pour le sport et de toutes ses institutions.

Ce sujet est une priorité. Un enseignant d'équitation se doit avant tout d'être un éducateur responsable du bien-être et de la sécurité des pratiquants dont il a la charge.

Je tiens à rassurer les familles des cavaliers et futurs cavaliers qui nous accordent leur confiance. Nos clubs sont des lieux de pratique sportive d'une grande vigilance sur le plan de l'éthique morale.

Toute l'équipe de la Direction Technique Nationale placée auprès de la FFE par le Ministère des Sports et dirigée par Sophie Dubourg est à l'écoute et attentive à prendre les mesures nécessaires devant toutes les situations qui l'exigent. »

Serge Lecomte, Président de la Fédération Française d'Equitation

**lettre de Madame Amélie Quéguiner concernant les années 1980*



FFE/EDL

DÉCLARATION D'OLIVIER GUILLON

Olivier Guillon, cavalier olympique, membre de l'équipe de France de saut d'obstacles représente la FFE au sein de la Commission des athlètes de haut niveau du Comité national olympique et sportif depuis 2017. Il explique pourquoi il a signé la tribune des athlètes « Il est temps de donner de la voix » en faveur de la libération de la parole des jeunes pour mieux les protéger dans le cadre de leur pratique sportive.

« Je m'intéresse beaucoup aux missions des athlètes de haut niveau dans le cadre de cette commission qui est totalement indépendante. Je suis signataire de cette tribune

car j'adhère complètement à son contenu. Sur ce sujet, je me sens très impliqué. A titre personnel, j'ai deux filles de 10 et 14 ans qui sont toutes deux cavalières.

Plus on sensibilise les jeunes, leurs parents, les encadrants et les dirigeants de clubs, plus on a de chances de limiter les dégâts. Nous devons tous faire front face à ces comportements inacceptables. Il faut absolument que nos jeunes y soient sensibilisés et osent s'exprimer s'ils subissent ou ont un jour subi ce type de comportements. Pour cela, il faut échanger, en parler, avec ses parents, avec les autres cavaliers. »



FFE/PSY

CAVALIERS ET PROPRIÉTAIRES DES 4 DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ONT ÉTÉ CONVIÉS AUTOUR DU STAFF FÉDÉRAL POUR LE LANCEMENT DE LA SAISON À LA MAISON DU JAPON, CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE PARIS, LE 29 JANVIER. GROS PLAN SUR LES ASPECTS LOGISTIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DE CE RENDEZ-VOUS PLANÉTAIRE.



© FFEPSV

26 juin présentation de la sélection à la Commission du comité de sélection olympique.
6 juillet engagements définitifs.

Sophie Dubourg a rappelé que les sélections se basent sur des performances significatives, un suivi médical régulier et transparent des chevaux et des cavaliers ainsi que sur la capacité des athlètes à adhérer au collectif.

Top départ

Plus de 120 cavaliers, propriétaires, partenaires, équipe fédérale d'encadrement sportif, vétérinaires, médecins, maréchaux-ferrants et élus fédéraux se sont mis dans le bain des JOP, Jeux Olympiques et Paralympiques, avec un avant-goût du Japon, à l'invitation du président Serge Lecomte et de la DTN Sophie Dubourg.

prévus : le cross débutera à 7h30 et de nombreuses épreuves se courront en nocturne. La durée du cross a également été réduite de 10 à 8 minutes. Les infrastructures sont de haute qualité pour le confort des chevaux et des cavaliers. Tous les chevaux de la délégation française seront regroupés dans les mêmes écuries et hébergés dans des boxes climatisés. L'Equestrian Park, le site où se tiendront les épreuves, est compact et bien pensé.

Encouragements

Pour Serge Lecomte : «La France est l'une des nations qui aide et accompagne le plus les sports équestres et elle ne reçoit que très peu d'aides pour y parvenir. Je remercie tous les acteurs qui ont permis de qualifier la France dans les trois disciplines olympiques. Vous y êtes arrivés, félicitations à vous ! 130 personnes seront à Tokyo. Soyons tous à la hauteur des efforts que chacun fait. Ce seront tous les clubs de France qui vont vous regarder. Je vous souhaite toute l'énergie nécessaire pour ce que vous allez devoir accomplir et pour répondre aussi aux attentes de ceux qui vont vous suivre. J'espère aussi que vous y trouverez beaucoup de plaisir.»

Hébergement

Les grooms et vétérinaires seront hébergés sur place. Tous les sites sont très bien desservis par les transports en commun. Les athlètes et une partie du staff seront logés au Village olympique. La FFE assurera l'accompagnement logistique et l'hébergement des propriétaires, notamment avec 2 chambres d'hôtel par cheval sélectionné.

Pour Frédéric Bouix, DG FFE, : «L'ensemble des services de la FFE travaille au quotidien pour que les équipes puissent performer au mieux. Après les très bons résultats de Rio, on attend beaucoup de nos équipes. Ils se sont qualifiés, ils se préparent au mieux, il y a encore du travail avant l'échéance. La France équestre est derrière eux.»

Logistique

A la tête de la délégation française pour les JOP, Sophie Dubourg sera secondée par Quentin Simonet, CTN chargé de mission, et Maud Proust, permanente de la FFE chargée de mission logistique. Ils ont présenté les informations collectées par la délégation présente au test event de complet organisé à Tokyo l'été dernier. La chaleur et le taux d'humidité seront très élevés. Des horaires adaptés sont déjà

Sélection

1er juin liste nominative de 12 couples par discipline olympique.

En savoir plus

Un guide FFE sera mis en ligne et actualisé au long de la saison. Les nouveaux formats olympiques sont résumés à la page **Haut niveau**.

© FFEPSV



FORMATS OLYMPIQUES

LES MÉDAILLES 2020 SE DISPUTERONT SOUS UN NOUVEAU FORMAT POUR LES 3 DISCIPLINES OLYMPIQUES. LES PRINCIPALES MODIFICATIONS CONCERNENT LA COMPOSITION DES ÉQUIPES ET LE CUMUL DES PERFORMANCES POUR DÉCIDER DES MÉDAILLES.

Remplaçants

Dans chacune des 3 disciplines olympiques, les équipes sont constituées de 3 couples et d'un couple remplaçant. En dressage et en saut d'obstacles, l'équipe sélectionnée pour l'individuel peut être différente de celle retenue pour la compétition équipe.

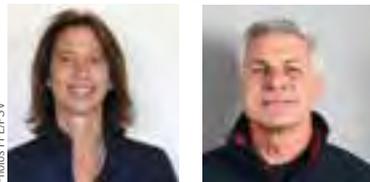
L'entrée du remplaçant en compétition peut se faire pour raison médicale et / ou vétérinaire à l'issue de la visite vétérinaire et jusqu'à 2h avant le début de chaque test d'une compétition commencée. C'est sans pénalité en dressage et saut d'obstacles, mais il y a 20 points de pénalité en complet pour une entrée du remplaçant après le début du dressage. Un seul remplacement par équipe.

Seuls les couples ayant effectué toutes les épreuves qualificatives pour la finale individuelle peuvent prendre part à celle-ci.

Tous les cavaliers ayant contribué aux résultats de l'équipe sont médaillés.

Saut d'obstacles

DTN Sophie Dubourg.
Sélectionneur Thierry Pomel.



3 août : warm up et déclaration des partants individuels.

4 août : 1^{er} étape individuel barème A pour les 75 couples sélectionnés en individuel.

5 août : finale individuelle au barème A chrono + barrage pour les 30 meilleurs couples. Score remis à zéro. Ordre de départ inverse du classement de la veille.

6 août : déclaration des partants en équipe qui peuvent être différents des partants en individuel.

7 août : 1^{er} manche par équipe au barème A sans chrono.

8 août : finale par équipe pour les 10 meilleures équipes au barème A sans chrono + barrage. Score remis à zéro. Ordre de départ inverse du classement de la veille pour les 1^{ers} et 2^{es} équipiers. Départ des 3^{es} équipiers dans l'ordre inverse du classement provisoire de l'épreuve. Un couple éliminé en 1^{er} manche peut repartir en finale équipe.

Grands rendez-vous : 23-26 avril championnats de France à Jardy. CSIO5* qualificatifs pour la finale de Barcelone: La Baule 14-17 mai, Sopot 11-14 juin, Falsterbö 9-12 juillet et Dublin 15-19 juillet. Préparation olympique: La Baule, Rome 27-31 juillet, Aix-la-Chapelle 1-6 juin, Sopot et Knokke 3-5 juillet.

Concours complet

DTN adjoint Michel Asseray.
Sélectionneur Thierry Touzaint.



Les 3 scores du dressage des 31 juillet et 1^{er} août, du cross du 2 août et du saut d'obstacles du 3 août, pas obligatoirement réalisés par les 3 mêmes couples, sont ajoutés pour donner le résultat par équipe. Les 25 meilleurs couples ayant obtenu le meilleur score sur les 3 premiers tests sont qualifiés pour la finale individuelle de saut d'obstacles qui se déroule en soirée du 3 août.

Si un couple ne prend pas le départ ou est éliminé sur un test, l'équipe est pénalisée de 100 pts en dressage et saut d'obstacles et de 200 pts en cross.

Grands rendez-vous : Circuit Grand National, notamment Saumur 5-8 mars, Pompadour 16-19 avril et Vittel 18-21 juin. CHIO d'Aix-la-Chapelle 25 mai-7 juin. Stage au Mans 2-4 avril. Stage final 4-19 juillet.

Dressage

DTN adjoint Emmanuelle Schramm.
Sélectionneur Jan Bemelmans.



Le GP des 25 et 26 juillet est l'épreuve qualificative pour les deux titres. Les couples sont répartis en 6 groupes, les meilleurs étant répartis sur les deux jours.

Les 8 meilleures équipes s'y qualifient pour la finale équipes et les 18 mieux classés s'y qualifient pour la finale individuelle. Sur le même principe qu'en athlétisme ou en natation, il s'agit des 2 premiers de chacun des 6 groupes de la liste de départ, soit 12 cavaliers + les 6 mieux notés parmi les suivants.

Les compteurs sont remis à zéro pour les deux finales. Un mix d'ordre inverse du classement provisoire et de tirage au sort permet que le suspense soit à son comble, avec notamment une nouvelle liste de départ tenant compte du nouveau classement provisoire pour le 3^e équipier de la finale équipes.

Le GPS en musique du 28 juillet attribue les médailles par équipe.

Le GP Freestyle du 29 juillet attribue les médailles individuelles.

Grands rendez-vous : 7-8 avril stage Mâcon 14-17 mai CDIO de Compiègne, 18-21 juin CDIO Rotterdam et stage final 10-17 juillet.

Carton plein pour la FFE

La FFE est la 1^{er} fédération à faire le plein de son quota olympique. Aux JOP, la délégation France comptera 375 à 380 athlètes. 31 fédérations sur 33 seront présentes.

SADDLE FITTING ?

DANS LE CADRE DE LA MASTER CLASS DE PARA-DRESSAGE QUI S'EST DÉROULÉE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL MI-DÉCEMBRE, LA FFE A ORGANISÉ UNE SESSION DE SADDLE FITTING QUI PEUT SE DÉFINIR COMME L'ADAPTATION D'UNE SELLE À UN COUPLE CHEVAL/CAVALIER DANS L'OPTIQUE D'AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES 2 ATHLÈTES.



© FFE/EB

Personnalisation

La FFE a fait appel à 3 intervenants aux compétences complémentaires : Simone Ravenel, Clotilde Wibaux et Boris Derouane. Dans un premier temps, ils ont réalisé un diagnostic puis débriefé avec le staff fédéral. Le lendemain, ils ont revu chaque couple, cherché des solutions et fait certaines préconisations.

L'intervention de Simone Ravenel était très enrichissante puisqu'elle est l'une des rares saddle fitters à posséder un tapis à capteurs de pression permettant de voir où et comment la selle appuie sur le dos du cheval monté. « Finalement nous faisons un travail de physiothérapeute. Pour ma part, je travaille régulièrement sur recommandations de spécialistes d'ostéopathes. J'interviens souvent sur des chevaux convalescents. Notre but est d'améliorer le bien-être du cheval pour faciliter sa remusculation. L'intérêt de se déplacer est de pouvoir tester tout de suite et de voir si les adaptations conviennent », constate Simone Ravenel.

Lors de son intervention sur place et selon ses observations, le saddle fitter recherche des solutions en intercalant des « adaptateurs », des sortes de cales en mousse ou en feutre, de différentes tailles et formes, entre la selle et le tapis. Le ressenti du cavalier prend alors toute son importance.

Méthode

« Nous avons un rôle de conseil. On propose des pistes d'amélioration, nous ne sommes pas là pour tout changer », avance la vendéenne Clotilde Wibaux, ancienne sellière reconvertie dans le saddle fitting depuis 6 ans. Son travail s'appuie sur l'analyse visuelle et tactile. « Je démarre par une série de questions au cavalier qui me donne toutes ses particularités ainsi que celles de sa monture. Ensuite, je prends les mesures du dos du cheval et j'observe également la façon de seller. On regarde ensuite le cheval fonctionner nu, puis sellé et enfin monté. »

Concertation

C'est un travail main dans la main avec le sellier comme le confirme Simone Ravenel : « Notre but est d'aider le sellier à faire fonctionner sa selle. C'est de l'optimisation d'où l'importance de travailler ensemble. » Enfin, le tourangeau, Boris Derouane a pu apporter son oeil expert : « Je suis sellier de formation mais depuis quelques années je me suis spécialisé dans la réadaptation des selles. Je décortique tous les aspects de la selle afin de l'améliorer. Les morphologies des chevaux évoluent, les selles peuvent ne plus convenir. Le saddle-fitting s'adresse à toutes les disciplines et tous les niveaux. Bien sûr, plus on monte dans les niveaux, plus les réglages et l'analyse vont être fins. »

Performance

L'idée de travailler sur le saddle fitting remonte à un séminaire d'entraîneurs organisé par la FFE en 2017. À cette occasion, l'intervention d'Annette Rancurel, spécialiste du saddle fitting, avait été très appréciée. Si bien qu'une intervention de saddle fitting a été programmée en cette fin d'année dans le cadre de la Master Class de para-dressage. « Cela s'inscrit dans la démarche d'optimisation des performances de la DTN explique Fanny Delaval, conseillère technique nationale pour le para-dressage. *En para-dressage, le saddle fitting peut apporter deux choses : l'amélioration du confort pour le cheval, qui gagnera en locomotion, et le renforcement de l'accompagnement pour les cavaliers, souvent confrontés à des dissymétries, qui progresseront dans leur équilibre et ainsi emploieront mieux leurs aides.* »



© FFE/EB

CONGRÈS FÉDÉRAL D'AVIGNON

Les participants au Congrès se sont mis en scène dans les différents ateliers afin d'appréhender au mieux les problématiques que peuvent rencontrer les adultes.



Adapter équipement et harnachement



Bien choisir la cavalerie



Les congressistes très attentifs



Évoluer à pied avec son cheval



Gérer l'appréhension et la posture



Médiation avec les équidés,
outil transversal de nos activités



Aménager l'espace de
pratique



Présentation de chevaux Camargue à
vendre par les éleveurs.



Clôture du Congrès par Serge
Lecomte, président de la FFE.



Le vendredi matin a été rythmé par les interventions plénières.
Plus d'information sur ffe.com/club/Congres

GRAND CLUB



Le CRE Sud PACA a mis en place le Grand Club. L'objectif : faire découvrir ou redécouvrir aux adultes les joies de l'équitation en leur permettant de s'essayer à des disciplines comme le Tir à l'arc à cheval ou la voltige.

CHEVAL PASSION



Retour d'expérience de l'opération pilote « L'école et le monde équestre » en Vaucluse, avec Serge Lecomte et Christian Patoz, Directeur académique des services de l'Education nationale, et des acteurs équestres du département



Le spectacle *Poney Passion* a mis en scène de nombreux clubs. Ici le spectacle gagnant : Harry trotteur par le club Les sabots de Vénus.



ÉVÉNEMENTS SPORTIFS CALENDRIER 20

JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020

25 - 29/07	DRE	Equestrian Park
31/07 - 03/08	CCE	Equestrian Park / Sea Forest cross country
04/08 - 08/08	CSO	Equestrian Park

CHAMPIONNATS & CIRCUITS FEI

FINALES DES CIRCUITS FEI

08 - 09/02	Bordeaux (FRA)	ATT	Finale coupe du monde
15 - 19/04	Las Vegas (USA)	CSO DRE	Finale coupe du monde
01 - 04/10	Barcelona (ESP)	CSO	Finale coupe des Nations

CHAMPIONNATS DU MONDE

28/07 - 02/08	Flyinge (SWE)	VOL	
05 - 09/08	Verden (GER)	DRE	Jeunes chvx
31/08 - 06/09	Kronenberg (NED)	ATT	4 chvx
03 - 06/09	San Rossore (ITA)	END	
10 - 13/09	Mezőhegyes (HUN)	ATT	Jeunes chvx
17 - 20/09	Lanaken (BEL)	CSO	Jeunes chvx
25 - 27/09	Vic (ESP)	END	Jeunes chvx
15 - 18/10	Lion d'Angers (FRA)	CCE	Jeunes chvx
21 - 26/10	Pau (FRA)	ATT	Solo

CHAMPIONNATS D'EUROPE

15 - 19/07	Strzegom (POL)	CSO CCE DRE	Poneys
19 - 26/07	Vilamoura (POR)	CSO	Enf., Juniors, Jeunes cav.
27/07 - 02/08	Hartpury (GBR)	DRE CCE	Juniors, Jeunes cav.
28/07 - 02/08	Flyinge (SWE)	VOL	Juniors
18 - 23/08	Pilisjászfalu (HUN)	DRE	Enf., U25
24 - 30/08	Lamotte Beuvron (FRA)	ATT	Enf., Juniors, Jeunes meneurs
17 - 20/09	Fontainebleau (FRA)	CSO	Vétérans
25 - 27/09	Vic (ESP)	END	Juniors, Jeunes cav.

INTERNATIONAUX EN FRANCE

SAUT D'OBSTACLES - 5*

06 - 09/02	Bordeaux (33)	CSI5*-W
20 - 22/03	Paris (75)	CSI5*
30/04 - 03/05	St Tropez (83)	CSI5*
14 - 17/05	La Baule (44)	CSI05*- NC
28 - 30/05	St Tropez (83)	CSI5*
04 - 06/06	Cannes (06)	CSI5*
10 - 14/06	St Tropez (83)	CSI5*
03 - 05/07	Paris (75)	CSI5*
10 - 12/07	Chantilly (60)	CSI5*
30/07 - 02/08	Dinard (35)	CSI5*
12 - 16/08	Valence (26)	CSI5*
19 - 23/08	Valence (26)	CSI5*
26 - 30/08	Valence (26)	CSI5*
16 - 20/09	St Tropez (83)	CSI5*
24 - 27/09	St Tropez (83)	CSI5*
28/10 - 01/11	Lyon (69)	CSI5*- W
03 - 06/12	Paris (75)	CSI5*

CONCOURS COMPLET - 4* ET 5*

21 - 24/05	Saumur (49)	CCI4*-L
10 - 14/07	Jardy (92)	CCI4*-S
11 - 16/08	Le Pin au Haras (61)	CCI04*- NC - S
08 - 11/10	Lignières (18)	CCI4*-S
22 - 25/10	Pau (64)	CCI5*-L
11 - 15/11	Le Pouget (34)	CCI4*-S

DRESSAGE - 3* À 5*

13 - 16/02	Le Mans (72)	CDI3*
27/02 - 01/03	Nice (06)	CDI3*
30/04 - 03/05	Saumur (49)	CDI3*
14 - 17/05	Compiègne (60)	CDI05*- NC, CDI3*
16 - 19/07	Deauville (14)	CDI3*
30/07 - 02/08	Nice (06)	CDI3*
27 - 30/08	Crozet (01)	CDI4*, CDI3*
23 - 27/09	Saumur (49)	CDI3*
01 - 04/10	Nice (06)	CDI3*
15 - 18/10	Le Mans (72)	CDI3*
28/10 - 01/11	Lyon (69)	CDI - W

PARA DRESSAGE - 3*

13-16/01	Mâcon Chaintre (71)	CPEDI3*
15-17/05	Deauville (14)	CPEDI3*



AMATEUR GOLD TOUR

SAUT D'OBSTACLES

04 - 08/03	Royan (17)
19 - 22/03	Le Mans (72)
02 - 05/04	Cluny (71)
16 - 19/04	Sancourt (59)
07 - 10/05	Le Touquet (62)
21 - 24/05	Bourg en Bresse (01)
21 - 24/05	Mantes la Jolie (78)
04 - 07/06	Hardelot (62)
12 - 14/06	Deauville (14)
25 - 28/06	Vichy (03)
26 - 28/06	Barbizon (77)
10 - 14/07	Blaye (33)
23 - 26/07	Fontainebleau (77)
30/07 - 02/08	Barbaste (47) Chpt de France
26 - 28/08	Auvers (50)
10 - 13/09	Macon Chaintre (71)
11 - 13/09	Jardy (92)
18 - 20/09	Canteleu (76)
28/10 - 01/11	Equita Lyon (69) FINALE

NATIONAL STYLE & ÉQUITATION

HUNTER

07 - 08/03	Mâcon (71)
28 - 29/03	Ozair la Ferrière (77)
01 - 03/05	Le Lion d'Angers (49)
05 - 07/06	Barbaste (47)
02 - 05/07	Rodez (12)
12 - 16/08	Royan (17)
19 - 20/09	Vichy (03)
28 - 29/10	Equita Lyon (69) FINALE

JUMPING DE BORDEAUX



Roger-Yves Bost / *Sangria du Coty*, 5^e du GP Coupe du monde Longines FEI



Marc Dilasser / *Cliffon*Belesbat* vainqueur du prix Horse & Sport



Il remporte le GP Land Rover Trophée Bordeaux Métropole et le Prix FFE Generali avec *Queeletta*



L'ancien capitaine de l'équipe de France de basket-ball, Boris Diaw, a remis le trophée FFE Generali à Julien Epailard, meilleur cavalier du concours avec 3 victoires



Benoît Cernin / *Vackanda de Lojou*, remporte le prix Horse Immo



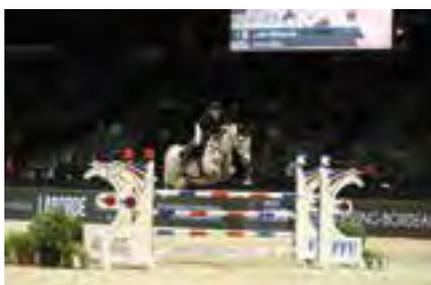
Boris Diaw pose aux côtés des participants au Devoucoux Indoor Derby...



... remporté par Karim Florent Laghouag / *Punch de l'Esques* pour la 4^e fois.



Laurent Douziech et sa team rider ont fait le spectacle



Victoire de Lola Brionne / *Jennifer* dans la Super As Ponies Elite - Grand Prix Excellence by Horse Republic

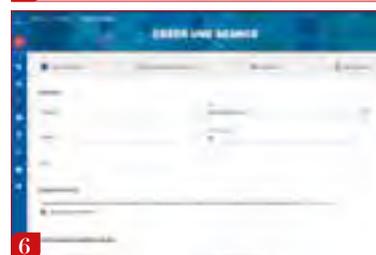
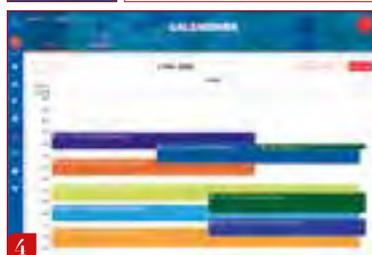
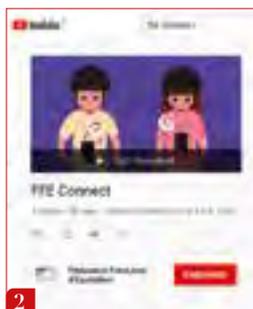
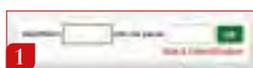


Finale Coupe du monde FEI d'attelage, Benjamin Aillaud termine 6^e

Photos : FFE/PSV, Jumping de Bordeaux/Christophe Briot

FFE CONNECT

OUTIL DE GESTION ET DE COMMUNICATION INDISPENSABLE POUR GARDER UN CONTACT RÉGULIER AVEC VOS CAVALIERS EN DEHORS DES SÉANCES HEBDOMADAIRES, FFE CONNECT EST À VOTRE SERVICE GRATUITEMENT. COMMENT SE CONNECTER ET UTILISER LES OUTILS DISPONIBLES ?



Première connexion

La première connexion sur la web application doit être faite par le dirigeant via son numéro de licence et son code secret associé, qui est en général différent du code examinateur.

Pour y accéder :

app.mycoachequitation.com

Ensuite, vous pouvez choisir les enseignants de votre structure auxquels vous souhaitez donner accès. A la suite, ils pourront eux-mêmes se connecter avec leur numéro de licence et leur mot de passe.

En cas de problème, contactez le support client : support@mycoachsport.com ou le 04 93 96 09 72

Mot de passe oublié ?

Vous ne vous souvenez plus du mot de passe associé à votre numéro de licence ? Vous pouvez le réinitialiser de façon très simple.

Sur **FFE Club SIF**, cliquez sur « Aide à l'identification » en haut à droite de la page. **1**

Vous êtes ensuite redirigé sur la page : cliquez sur « Cavalier » puis sur « Demandez identifiant ou mot de passe ».

Pour une prise en main rapide et facilitée : rendez-vous sur [youtube.com](https://www.youtube.com) / Présentation de FFE Connect by My Coach. Des tutoriels sont à votre disposition pour utiliser chaque fonctionnalité disponible ! **2**

Outil calendrier

Découvrez ce mois-ci l'outil Calendrier. Il permet de visualiser, par groupes, les séances, les animations ou les compétitions programmées, aux différents horaires. **3**

En tant que dirigeant, vous avez une vue d'ensemble sur les différentes activités du club et les enseignants qui en ont la charge.

Vous pouvez choisir l'affichage de votre calendrier FFE Connect en optant pour une vue journalière, hebdomadaire ou mensuelle. Vous pouvez également faire un focus sur le planning du week-end. **4**

Ajouter un événement ou une séance

Cliquez sur la date qui vous intéresse, le bouton Créer une séance apparaît. **5**

Choisissez-le ou les groupes de cavaliers concernés.

Vous pouvez ensuite ajouter le titre de celle-ci, son thème, la durée et le lieu. Ce dernier point peut être utile dans le cas d'une compétition ou d'un événement à l'extérieur par exemple. **6**

Questionnaire d'évaluation

Vous avez également le choix de faire parvenir à vos cavaliers un questionnaire où il pourra évaluer le ressenti de sa séance via trois critères : la technique, le cheval monté et la séance en général.

Selon vos besoins, vous pouvez ajouter des informations complémentaires comme par exemple des consignes ou du matériel spécifique à apporter.

Si vous le souhaitez, vous pouvez partager aux cavaliers conviés à la séance un ou plusieurs exercices spécifiques qui seront travaillés.

Avant de cliquer sur « Terminer » vous pouvez voir le résumé de la séance que vous venez d'ajouter.

Le cavalier recevra ensuite sur son application mobile le résumé de la séance à laquelle vous venez de le convier.



ÉCHELLE DE PROGRESSION

LES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION DU CHEVAL

NOUVEAU !

- ▶ Publication en avril en version papier de 24 pages
- ▶ Disponible sur : boutique.ffe.com
- ▶ Tarif préférentiel pour achat en nombre par les clubs

CALME EN AVANT ET DROIT !

Dans le cadre de la création du *Guide fédéral Galops® 5 à 9*, l'échelle de progression a été mise à jour en 2020 et imprimée.

Outil commun aux cavaliers, entraîneurs, enseignants et juges, elle s'appuie sur six points fondamentaux. Les trois premiers sont centrés sur la construction des bases, les trois derniers sur le développement de l'équilibre pour aller vers le rassembler.

C'est un fil directeur pour faire progresser les qualités des chevaux par l'entraînement quotidien dans le respect de leurs spécificités.

Elle concerne la formation du cheval à tous les niveaux et pour toutes les disciplines avec notamment un chapitre sur les niveaux Club, Poney et Amateur 3.

Elle permet une mise en oeuvre maîtrisée des procédés classiques de dressage et laisse liberté au cavalier sur le choix des exercices et des moyens.

Elle est publiée avec un lexique qui définit précisément un langage commun.

PUBLICATIONS DES ÉDITIONS FFE ÉGALEMENT DISPONIBLES EN LIGNE SUR BOUTIQUE.FFE.COM

- ▶ **6 Guides fédéraux Galops® : Poneys, 1, 2, 3, 4, Pleine Nature Galops® 1 à 4**
- ▶ **4 Guides fédéraux activités : Pony-games, TREC, Hunter, Spectacle Club**
- ▶ **3 Cahiers de cavalier : Poney, Nature Poney, Nature Junior**

PLANNING MARS-AOÛT

GRÂCE AUX OUTILS FFE DE DÉVELOPPEMENT ET DE FIDÉLISATION, VOUS POUVEZ CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION DE CROISSANCE À METTRE EN ŒUVRE MÉTHODIQUEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. ANTICIPEZ ET PLANIFIEZ POUR OPTIMISER VOTRE ORGANISATION!

En mars

- Je m'inscris à une formation professionnelle continue pour poursuivre ma formation et celle de mes collaborateurs. Stages FFE: voir Espace enseignant / **Formation continue** et sites CRE et CDE.
- Je m'inscris aux **Assises du Poney** programmées à Lamotte les 30 et 31 mars.
- Je renseigne mes stages de printemps sur le site achevalenfrance.com
- Je prépare en interne ma communication sur la **Fête du poney** du 14 juin et je mobilise mes cavaliers pour les animations du Jour J.
- Je complète mes créneaux de cours hebdomadaires grâce à **Equitation pour tous** et je communique sur cette opération auprès de mes contacts locaux.
- Je renseigne mes disponibilités sur **Poney Ecole** et je contacte mon réseau institutionnel et les écoles des alentours, grâce aux courriers disponibles dans l'espace documents du site poneyecole.ffe.com
- Je m'inscris à la **Journée de l'attelage** du 19 avril

En avril

- J'annonce mes stages d'été sur achevalenfrance.com
- Je m'inscris à la **Journée de la randonnée équestre** du 17 mai
- Je sonde le ressenti de mes cavaliers sur le club et ses prestations grâce au questionnaire de satisfaction

du dossier fidélisation en ligne sur la **MediatekClub**.

- J'étudie mon dossier fidélité en ligne sur **FFE Club SIF** pour faire le point et prévoir les nouvelles actions à mettre en oeuvre.
- Si j'y vais, j'informe largement de ma participation au Grand Tournoi et je communique activement sur mon quotidien lors de l'événement.
- J'indique mes choix sur **FFE Club SIF** pour le colis de rentrée qui est livré fin août, début septembre.

En mai

- J'anticipe ma rentrée de septembre. Je finalise, avec les cavaliers du club et les parents volontaires, les animations et actions prévues pour la **Fête du poney**. Je communique activement sur l'événement grâce aux fiches Communication disponibles dans la **MediatekClub**. Je distribue également les invitations que j'ai reçues à mes cavaliers pour qu'ils invitent leurs amis, suite à mon inscription sur feteduponey.ffe.com.
- Je prépare mes plannings pour la prochaine rentrée et je m'inscris, s'il y en a, aux forums de rentrée de ma ville pour présenter mes activités.

En juin

- Je capitalise au maximum sur la **Fête du Poney** pour recruter le plus possible de nouveaux cava-

liers: je recueille les coordonnées des piétons venus à la journée et leur propose mes actions commerciales: stages d'été, initiations, tarif préférentiel etc.

- Je profite des fêtes d'écoles et associations pour monter un poney-club éphémère afin de faire connaître mes activités et d'informer sur la rentrée à venir.

En juillet

- J'optimise mes stages d'été en diversifiant. Voir **Collector Ref N°2 Animer et diversifier**.
- J'actualise les documents de la rentrée, aussi bien administratifs que de communication. Je vérifie toutes mes mises à jour.
- Si j'y vais, j'informe mon réseau institutionnel de ma participation au Generali Open de France et je communique activement sur mon quotidien lors de l'événement.

En août

- Je communique auprès des commerces locaux et j'organise un poney-club éphémère sur les zones de passage pour proposer des animations: selfie poney, atelier passage, promenade en main... De nombreuses fiches d'activités sont disponibles sur la **MediatekClub**.
- Je suis vigilant à la réception de mon colis de rentrée qui arrive dans ma boîte aux lettres fin août / début septembre.



Salon de l'Agriculture

Présente au Salon International de l'agriculture du 22 février au 1er mars, la FFE proposera un coin dédié à l'offre d'équitation pour adultes. Les 700 000 visiteurs du salon pourront trouver tous les renseignements nécessaires pour mettre le pied à l'étrier et seront accompagnés pour découvrir l'équitation.

DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS

ENTRE RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION, LE RETOUR DES BEAUX JOURS EST PROPICE AUX ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE NOS CLUBS. LA FFE MET À NOTRE DISPOSITION UN CERTAIN NOMBRE D'OUTILS ET D'ÉVÉNEMENTS QUI POURRONT FACILITER OU RENFORCER NOS PROPRES DÉMARCHES. LE DÉVELOPPEMENT C'EST MAINTENANT...

Programmer



AchevalenFrance.com est le site dédié aux établissements labélisés. Il permet d'assurer activement la promotion de ses offres de stages, séjours, promenades et randonnées. La structuration guide dans la rédaction de fiches produit promotionnelles. Partageables sur nos réseaux sociaux, ces fiches assureront la promotion de nos produits au-delà des portes du club. Pensez, d'ores et déjà, à saisir votre programme d'animation, idéalement jusqu'à la prochaine rentrée.

Recruter



Le site web **EquitationPourTous.com** permet de marketer une offre promotionnelle de forfait très attrac-

tif. Le tarif annoncé de 50€ pour 6 séances est un élément déclencheur pour démarrer la pratique. Il faut envisager ce dispositif comme un investissement promotionnel. Libre à chacun de personnaliser cette offre et de la proposer par exemple sous la forme d'un parrainage porté par ses cavaliers pour leurs amis ou leurs familles. Le ratio de transformation de cette action est très bon puisque que plus de 2 forfaits équitation pour tous sur 3 évoluent vers une pratique régulière ou ponctuelle au sein du club.

Fidéliser

Les frimas de l'hiver, la routine après la découverte, les offres concurrentielles sont autant de facteurs qui peuvent influencer la motivation des cavaliers. Certains nous en parlent et nous permettent de réagir mais, c'est une certitude, il existe parmi eux une majorité silencieuse qui ne prendra pas la parole sans être sollicité par nos soins. Afin de connaître l'opinion du plus grand nombre pour agir au plus près des attentes de votre clientèle, n'hésitez pas à proposer une enquête de satisfaction. Des modèles sont à disposition dans la **MediatekClub**.

A noter que le Dossier Fidélité de chaque club sera mis en ligne début avril pour affiner son plan de fidélisation.

Voir aussi le Cahier 2 **Objectif Fidélisation** de la **Ref N°189**.

Sortir

Sans oublier la promotion hors les murs. Faites le tour de la programmation des animations socioculturelles autour de chez vous. Prenez contact dès maintenant pour envisager votre participation à tel ou tel événement afin de proposer un poney-club éphémère. Votre présence vous offrira une vitrine vis-à-vis d'un nouveau public. Attention ! La programmation de ces journées nécessite une préparation en amont et une mise en place particulièrement soignées.

Voir aussi Poney-Clubs éphémères avec ou sans poneys **Ref N°200** page 8 et **Ref N°201** page 11.



A VOS AGENDAS!

30 - 31 mars	Assises du Poney
19 avril	Journée de l'Attelage
20 - 25 avril	Printemps Style & Equitation
14 mai	DuoDay
17 mai	Journée de la Randonnée équestre
22 - 24 mai	Grand Tournoi
30 mai - 5 juin	Semaine européenne du développement durable
14 juin	Fête du Poney
4 - 12 juillet	Generali Open de France Poney
18 - 26 juillet	Generali Open de France Clubs

PRINTEMPS PONEY

L'ÉQUITATION À PONEY EST LE MOTEUR DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES, LA PORTE D'ENTRÉE INCONTOURNABLE VERS TOUTE UNE VIE DE CAVALIER. LA FFE PROPOSE CE PRINTEMPS UN PROGRAMME ÉVÉNEMENTIEL ET PROMOTIONNEL PARTICULIÈREMENT RICHE, AFIN D'INNOVER TOUS ENSEMBLE POUR SÉDUIRE LE PUBLIC. A VOS AGENDAS !



Formation : Assises FFE Poney

Intitulées *Le Poney comme vous n'avez jamais osé l'imaginer*, les Assises FFE Poney se tiendront au Parc équestre fédéral de Lamotte les lundi 30 et mardi 31 mars. Leur objectif : renforcer vos compétences techniques et vos connaissances dans le domaine de l'animation d'activités équestres auprès des enfants.

Entre apports scientifiques et retours d'expériences, des solutions simples et utiles vous seront proposées afin d'optimiser le recrutement et l'accueil de ce public dont les attentes évoluent sans cesse.

La marque Poney Club sera au cœur des échanges afin de dresser ensemble un plan d'action collectif dédié aux jeunes cavaliers dans un esprit innovant.

Programme et inscriptions en ligne sur ffe.com/club/congres.

Indices de succès

Initiée en 2018, la *Fête du Poney* est un événement national qui connaît de plus en plus de succès. A la suite de l'enquête de satisfaction menée auprès des participants 2019, plus de 40% disent avoir reçu 50 visiteurs ou plus et inscrit de 5 à 10 cavaliers.

Recrutement : Fête du Poney

Orientée autour de deux objectifs : attirer les prospects pour recruter de nouveaux cavaliers et fidéliser les vôtres, la *Fête du poney* est l'occasion d'organiser au poney-club une journée Portes Ouvertes qui plaira à tous.

Promotion : Poney Ecole

L'école est un vivier de jeunes cavaliers potentiels. Sans élément déclencheur, nombreux sont ceux qui n'oseront pas franchir la porte du poney-club. « Ca

Idéalement programmée le dimanche 14 juin, elle permet une promotion élargie de vos stages d'été et lance, sans attendre le rush de la rentrée, votre campagne de réinscriptions. Pensez à proposer un avantage aux cavaliers qui se réinscrivent ce jour-là : tarif préférentiel ou petit cadeau par exemple.

De nombreuses fiches et visuels sont disponibles dans la *MediatekClub* pour vous aider à organiser votre journée et pour communiquer auprès des commerces de proximité, par exemple grâce à des affiches ou des invitations par mail.

De plus, vous bénéficierez des retombées de la campagne de communication FFE auprès de l'ensemble de la presse, en particulier de la presse enfants. Voir page 27.

Vous êtes labellisé Poney Club de France, inscrivez-vous sur le site feteduponey.ffe.com. Vous pouvez, dès à présent, indiquer votre programme et ajouter des visuels pour donner envie au public de participer à votre événement.



n'est pas pour moi», « C'est un sport de fille », « C'est très cher »... sont autant d'idées préconçues qui freinent le développement des activités équestres.

Poney Ecole s'inscrit dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant entre les écoles et les établissements labellisés Poney Club de France.

Avec *Poney Ecole*, vous avez la possibilité d'accueillir simplement sur le temps scolaire les classes de vos environs afin de leur présenter les activités équestres. Si *Poney Ecole* reste un investissement promotionnel pour les poney-clubs impliqués, cette opération permet de promouvoir les activités équestres auprès des enfants, de leurs familles et également de l'environnement institutionnel de nos clubs. Tout savoir sur poneyecole.ffe.com.

FÊTEZ LE PONEY

FÊTE DU PONEY

Dimanche 14 juin

**Trouve ton poney-club
sur ffe.com**



Toutes chaînes TV
1000 spots FFE
30 millions
de contacts

Presse spécialisée
enfants

Publi-rédactionnels FFE
8 millions de contacts

CAMPAGNE DE PROMOTION FFE AU PRINTEMPS

C'est l'occasion d'ouvrir nos portes le 14 juin, tous en même temps, pour :

- Bénéficier pleinement des retombées de la campagne TV et presse FFE,
- Lancer les inscriptions de la rentrée auprès de nos cavaliers,
- Promouvoir nos stages et nos randonnées de l'été,
- Renforcer la hausse de primo-arrivants dans nos clubs.

On peut proposer des animations et distribuer un carton d'invitation avec un rendez-vous soit pour une initiation, soit pour une séance découverte.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

STAGES PLEINE NATURE

PROFITEZ DES VACANCES D'HIVER POUR PROPOSER À VOS CAVALIERS DES STAGES PLEINE NATURE. UNE FAÇON ORIGINALE DE DIVERSIFIER L'OFFRE DE VOTRE CLUB, FIDÉLISER VOS CAVALIERS, RENFORCER LA POLYVALENCE DE VOTRE ÉQUIPE ET DE VOTRE CAVALERIE ! BOÎTE À IDÉES POUR COMPOSER VOTRE PROPRE PROGRAMME.



Pour un jour ou deux...

Mêlant activités ludiques ou connaissances techniques, convivialité, connexion avec la nature et son poney ou cheval et évasion même autour du club, le stage court Pleine nature a plus d'un atout !

Ce format est facile à moduler en fonction du niveau des cavaliers, de leurs préférences, et de la météo !

JEUNES

Aux randonneurs en herbe, proposez des activités d'équitation d'extérieur interactives de découverte de la nature, à faire à pied ou à cheval : ateliers créatifs, quizz, jeux collectifs... Appuyez-vous sur les *Cahiers Cavalier Nature*, version Poney ou Junior.

L'autre partie du stage sera dédiée à la promenade : de quelques heures à la journée, en boucle au départ du club ou depuis un autre lieu, avec ou sans le pique-nique dans les sacs...

ADULTES

Pour les adultes amateurs de chevaux et de nature, préparez votre sortie en extérieur en abordant les techniques de randonnée équestre : topographie, maréchalerie de secours, bourrellerie, matelotage, secourisme équin... Visionnez en amont ou ensemble les vidéos thématiques du tourisme équestre, qui donnent en quelques minutes tous les conseils nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur. Rdv sur la playlist Tourisme équestre de la chaîne FFE sur [YouTube](#). En fonction du calendrier fédéral des manifestations de tourisme équestre (la DUM), proposez-leur de participer à un rassemblement : rallye, randonnée, manifestation à thème ou multi-activité...

Alternez séances théoriques et pratiques, et préparez vos randonnées grâce à [GeoCheval.com](#), la plateforme de valorisation des itinéraires équestres. Un bon exercice de topographie / orientation pour vos apprentis randonneurs !

Pour ceux qui auraient leur Galop® 2 de Pleine nature et 4 journées de randonnée validées sur leur carnet électronique, véritable passeport de formation Tourisme équestre, remettez-leur le brevet de Randonneur de bronze.

Vous pouvez d'ailleurs proposer un stage dédié Brevet Randonneur de bronze, avec remise d'insigne et de diplôme personnalisé à la clé pour les lauréats !

...Et plus si affinités !

Pour les mordus d'équitation d'extérieur, de tous âges, organisez un stage de plusieurs jours, préparant le passage d'un diplôme, par exemple Galop® de Pleine nature ou brevet de Randonneur de bronze.

En plus de l'évaluation des connaissances générales, des soins, et de la pratique équestre, les Galops® de Pleine nature testent des connaissances utiles en randonnée : milieu naturel, topographie-orientation... Ils intègrent la dimension éthologique et des connaissances sur l'animal cheval.

Appuyez-vous sur le *Guide fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine nature* pour former vos cavaliers.

Outils FFE

Retrouvez Cahiers, Guide et insignes sur [boutique.ffe.com](#). Appuyez-vous sur le *Collector Ref N°6 Proposer la pleine nature*. Au sommaire : habituer chevaux & cavaliers, participer à une randonnée régionale...

Mettez en avant vos stages, séjours, promenades et randonnées sur la plate-forme [AChevalenFrance.com](#) et bénéficiez d'un référencement national pour vos offres.

Faites découvrir l'équitation et vos stages Pleine nature grâce à la licence verte ! Proposée au tarif accessible de 10€ pour une validité de 30 jours, elle permet de goûter aux offres et services fédéraux. C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.



JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUESTRE

VOUS ÊTES UN CLUB ORIENTÉ VERS L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE ? VOUS ORGANISEZ DES SORTIES, DES RANDONNÉES ET DES ESCAPADES POUR VOS CAVALIERS ? OU AU CONTRAIRE, VOUS ÊTES PLUTÔT ORIENTÉ COMPÉTITION MAIS VOUS SOUHAITERIEZ INSUFFLER UNE DYNAMIQUE NATURE AU SEIN DE VOTRE CLUB ? PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUESTRE !

17 mai

Rendez-vous le dimanche 17 mai et profitez de cet événement national destiné à mettre en lumière les activités d'équitation pleine nature. Ce jour-là, clubs et associations sont invités à organiser une activité ou un événement équitation d'extérieur. N'oubliez pas d'inscrire votre événement sur le SIF dans la rubrique Journée de la randonnée équestre afin qu'il apparaisse sur la carte de France des manifestations. Quelques idées d'animations...

Une sortie nature pour les cavaliers du club

Préparer une randonnée demande un peu d'organisation, mais le jeu en vaut la

chandelle ! Incluez vos cavaliers dans les étapes de préparation : tracer et repérer l'itinéraire en amont, préparer et nettoyer le matériel, sélectionner un point d'étape et un hébergement... Vous pouvez utiliser GeoCheval.com pour découvrir de nouveaux chemins.

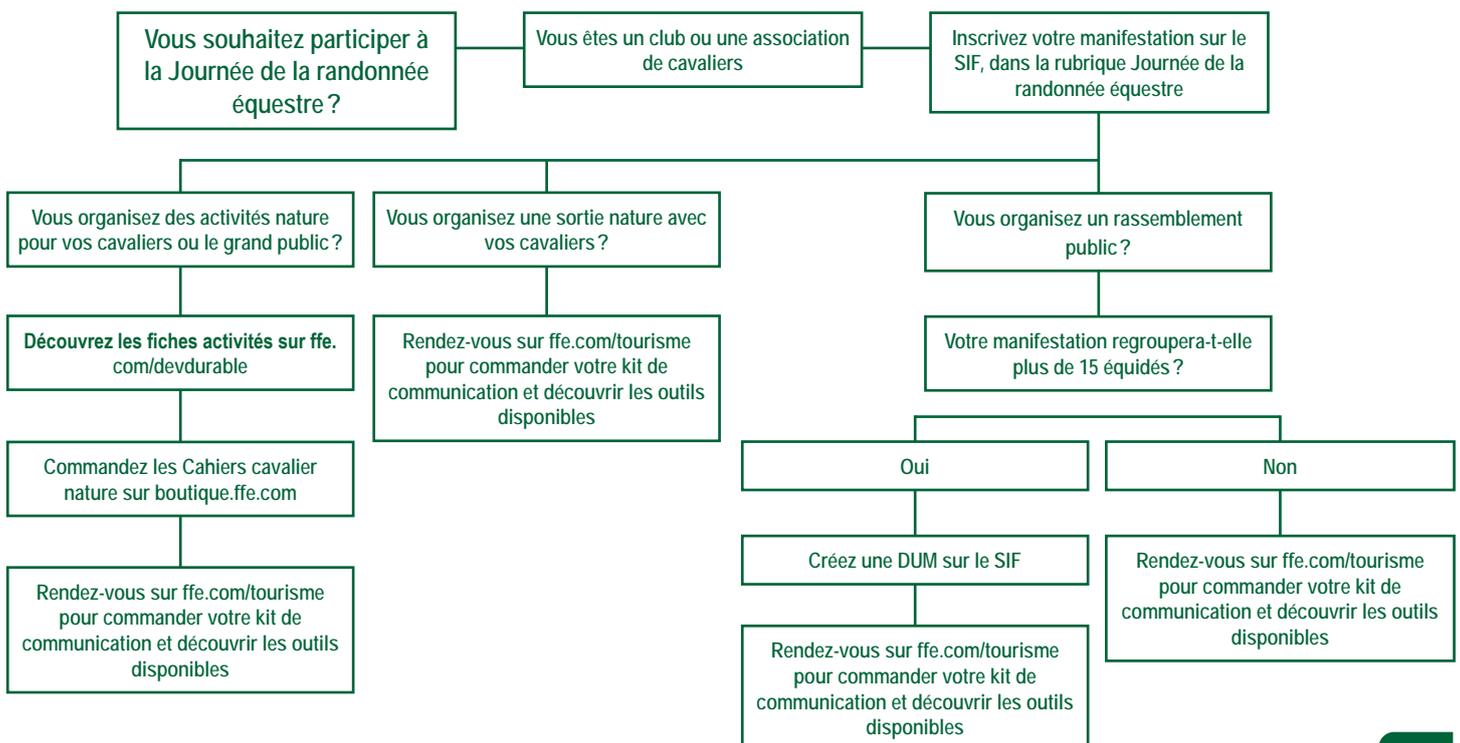
Un rassemblement ou un rallye

Vous souhaitez organiser une manifestation ouverte au public : une randonnée ou même un rallye multi-activité ? C'est l'occasion idéale de partager votre connaissance des itinéraires équestres locaux et de créer un moment convivial avec vos cavaliers et d'autres passionnés. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre CDTE ou CRTE qui pourra vous accompagner dans ce projet. N'oubliez pas de faire une DUM

(Déclaration unique de manifestation) via le SIF. La DUM vous dispense de déclaration auprès de la DD(cs)PP, permet la désignation d'un vétérinaire sanitaire, la tenue d'un registre d'élevage et permet aux cavaliers de s'inscrire directement.

Des activités pédago-nature

Pour les plus jeunes, vous pouvez proposer une après-midi nature. Découvrez plus de 30 fiches pratiques sur ffe.com/devdurable. Ces fiches activités clés en main peuvent vous servir de support pour votre animation. Outre l'aspect divertissant c'est un bon moyen d'inculquer les bons gestes à vos cavaliers. Vous pouvez également proposer des activités ludiques en vous appuyant sur les Cahiers de cavalier nature disponibles sur boutique.ffe.com



PRÉPAREZ VOS CHAMPIONNATS

GRAND TOURNOI ET GENERALI OPEN DE FRANCE SONT EN LIGNE DE MIRE. C'EST LE MOMENT DE RELIRE LE RÈGLEMENT, DE PEUFINER SA STRATÉGIE DE QUALIFICATION ET DE PRÉPARER SON DÉPLACEMENT. INFORMATIONS PRATIQUES.



Open de France

GRAND TOURNOI

22 AU 24 MAI

CLOTURE
11 mai

Règlement

Le règlement en ligne sur le site grandtournoi.ffe.com vous dit tout sur les qualifications et les compositions des équipes. Peu nombreuses, les modifications 2020 sont signalées par un trait vertical en marge.

Les qualifications s'arrêtent au 10 mai, veille de la clôture du lundi 11 mai. Vous pouvez engager avant d'être qualifié. Il vous suffira d'annuler votre engagement avant la clôture.

Nouveautés 2020

En Tir à l'arc à cheval, les équidés peuvent participer 2 fois en club 2 équipe. En Pony-games, de la Club A à la Club major, les championnats sont des championnats en paires et non plus par équipe.

Pratique

Le site grandtournoi.ffe.com est votre référence pour toutes les informations, hébergements, tarifs, réservation de boxes et parcelles, etc.

GENERALI OPEN DE FRANCE

PONEYS
4 AU 12 JUILLET

CLOTURE
8 juin

CLUBS
18 AU 26 JUILLET

CLOTURE
22 juin

Engagez bien, engagez malin!

L'annexe au règlement du Generali Open de France est un tableau qui liste pour chaque championnat les points nécessaires et le détail des épreuves prises en compte pour la qualification. Sur le site Generali Open de France, choisir Règlement / *Annexe au règlement*.

Nouveautés 2020

Simplification : Pour se qualifier, on ne parle plus d'épreuve terminée mais uniquement de points à obtenir ! Pour le nombre de participations autorisées par cavalier, un seul et même règlement pour les sessions Poney & Clubs !

Nouvelle discipline : pour la 1^e fois, le Travail à pied fait son entrée au Generali Open de France. 3 titres seront distribués : Club 2, 1 et Elite.

Nouveaux championnats : des épreuves Espoir font leur apparition en CCE et dressage. Comme pour le CSO, elles sont réservées aux équidés de 4, 5 ou 6 ans dans leur 1^{ère} année de concours. Un challenge réservé aux cavaliers inscrits en Sport Etude est créé en CSO Poney 1 / Elite et Club 1 / Elite.

Changement de cavalier : il est autorisé sur les championnats équidés, soit les épreuves Espoir et Test ONC. Procédure détaillée page 3 du règlement.

Pratique

Pensez à vous abonner aux alertes mail pour ne rien manquer.

Rendez-vous sur le site opende-france.ffe.com.



JOURNÉES FÉDÉRALES DES ENSEIGNANTS

JEAN-LUC FORCE A REJOINT L'ÉQUIPE DTN DE LA FFE ET ANIMERA UNE NOUVELLE SÉRIE DE JOURNÉES FÉDÉRALES DES ENSEIGNANTS EN 2020. PRÉSENTATION.

Parlons cœur de métier!

Les enseignants et la pédagogie sont au cœur du dispositif fédéral et constituent la première valeur ajoutée éducative de la fédération. C'est pour cette raison que les élus de la FFE ont souhaité lancer la saison 2 des *Journées fédérales des enseignants* dont la première édition s'était déroulée en 2017-2018 avec Michel Robert. Elles seront centrées sur la pédagogie afin d'être aux côtés des clubs pour apporter les meilleures réponses à l'évolution des attentes des cavaliers et futurs pratiquants.

Tournée de printemps

Cette édition sera animée par Jean-Luc Force, un de nos pédagogues les plus emblématiques. Elle débutera prochainement par une première tournée nationale qui permettra de donner quelques clés essentielles pour

structurer sa réflexion et sa pratique pédagogique et d'aller rencontrer au plus près les acteurs de terrain pour écouter leurs besoins.

Tournée d'automne

Des outils et des productions fédérales seront ensuite développés courant 2020 autour de Jean-Luc Force par les équipes de la direction technique en faisant appel à toutes les personnes pouvant contribuer à la dynamique de la démarche. Ces productions seront présentées entre l'été et l'automne 2020 à l'occasion d'une seconde tournée en région.

Accompagner les enseignants

Cette opération marque le point de départ d'une réflexion qui aura vocation à se poursuivre durablement pour intensifier l'accompagnement des enseignants dans leur cœur de métier et

contribuer à répondre encore plus efficacement aux attentes de la clientèle des clubs.

Jean-Luc Force

Entraîneur international de concours complet, professeur de sport, ancien écuyer du Cadre Noir de Saumur, ancien DTN FFE, longtemps athlète de haut niveau, Jean-Luc Force a plus d'une corde à son arc.

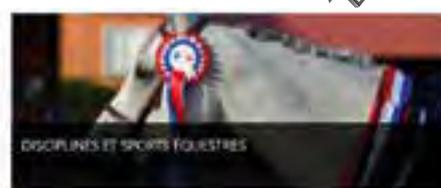
On se souvient notamment de ses médailles d'argent par équipe en concours complet aux Jeux Mondiaux de Jerez en 2002 et aux championnats d'Europe de Punchestown en 2003.

Son parcours l'a conduit à se forger une méthode pédagogique élaborée qu'il a transcrite dans des ouvrages de référence comme *Enseigner l'équitation* (2001 Editions Lavauzelle.)

Il est désormais chargé de mettre son expérience au service de la formation pédagogique des enseignants.

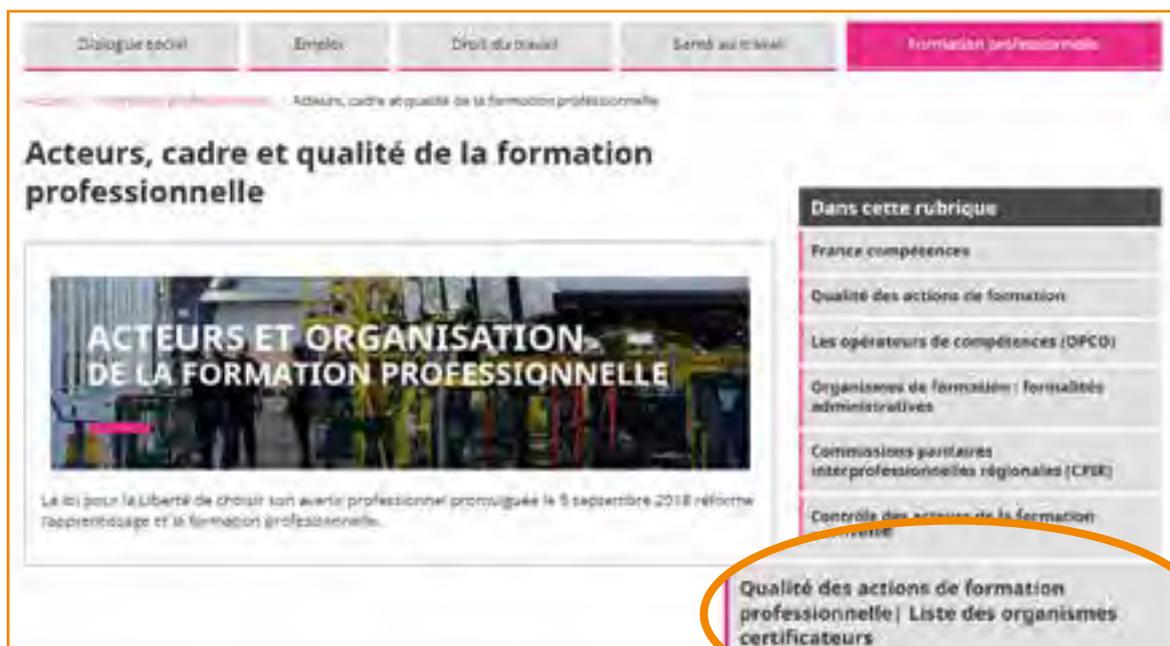


COMPLÉTER SA FORMATION SUR CAMPUS.FFE.COM



CERTIFICATION QUALITÉ

LES ORGANISMES DE FORMATION ONT JUSQU'AU 1ER JANVIER 2021 POUR OBTENIR LA CERTIFICATION QUALITÉ. GROS PLAN SUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS.



Sondage formation

90% des salariés voient la formation comme un moyen efficace pour évoluer professionnellement.

41% déclarent que l'enjeu principal des formations suivies était la performance pour progresser dans l'expertise avec de nouvelles compétences, 29% qu'il s'agit d'un moyen de s'adapter à l'évolution du poste.

44% des salariés formés pratiquent l'auto-formation, 60% chez les cadres. Dans 52% des cas, c'est sur le temps de travail.

(Baromètre BVA de novembre 2019)

Toutes les informations sont sur le site du Ministère du Travail travail-emploi.gouv.fr / Rubrique Formation professionnelle

Nouvelle loi

La **Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel** du 05/09/2018 modifie profondément le paysage de la formation professionnelle en France.

L'un des changements les plus marquants est l'obligation, à compter du 1er janvier 2021, pour les organismes de formation, d'être certifiés sur la base d'un référentiel qualité unique s'ils veulent que leurs formations puissent être financées.

Le ministère du travail a donc dévoilé, en fin d'année 2019, **Qualiopi**, la marque officielle de certification qualité pour les prestataires d'actions de formation.

Quel sont les objectifs la certification Qualiopi?

Elle poursuit deux objectifs :

- attester de la qualité du processus mis en œuvre par les organismes de formation,
- permettre une meilleure lisibilité de l'offre de formation pour les usagers et les entreprises.

Qui est concerné?

Tout opérateur, public ou privé, intervenant dans le champ de la formation professionnelle au sens large : formation initiale, continue, VAE, bilan de compétences, apprentissage, qui souhaite que ses formations soient éligibles aux financements publics ou mutualisés.

Quelles sont les échéances?

La certification Qualiopi remplacera tous les dispositifs existants - Datadock notamment - à compter du 1er janvier 2021. Les organismes de formation disposent donc de l'année 2020 pour se préparer et réaliser la démarche de certification.

En quoi consiste la certification Qualiopi?

Le processus de certification permet de vérifier la conformité au RNQ, Référentiel national qualité. Ce référentiel est organisé autour de 7 critères précisés par des indicateurs et résumés dans l'encadré page suivante.

Pour les connaître en détail vous pouvez consulter le **Guide du**

référentiel national qualité sur le site travail-emploi.gouv.fr/ choisir Formation professionnelle / Acteurs et cadre... / Qualité de la formation.

Qui délivre la certification Qualiopi?

Elle est délivrée par un organisme certificateur (comme l'AFNOR par exemple) accrédité par le Comité français d'accréditation (Cofrac). Consulter la [liste](http://travail-emploi.gouv.fr/) complète sur le site travail-emploi.gouv.fr/ choisir Formation professionnelle / Acteurs et cadre... / Liste des organismes certificateurs.

Combien de temps la certification est-elle valable et combien coûte-t-elle?

La certification est valable 3 ans. Son coût est variable en fonction d'un certain nombre de paramètres: taille de l'organisme de formation, chiffre d'affaires, nombre de sites, etc. En moyenne, il faut compter entre 1 000 € et 3 000 €.

Comment se passe la certification?

L'organisme de formation prend contact avec l'organisme certificateur de son choix et formule une demande de certification. Il signe un contrat avec lui, puis il est soumis à 3 audits: un audit initial, environ 18 mois après, un audit de surveillance et, au bout de 3 ans, un audit de renouvellement.

Au cours de ces audits, l'organisme de formation doit présenter les procédures qu'il utilise pour répondre aux exigences du RNQ et fournir des éléments de preuve pour démontrer leur mise en œuvre effective.

Que se passe-t-il en cas de non-conformité lors de l'audit?

Une non-conformité est un écart entre les exigences du RNQ et le fonctionnement de l'organisme de formation. Elle peut être mineure ou majeure si elle remet en cause la qualité de la prestation délivrée. 5 non conformités mineures consti-

Les 7 critères qualité

1. Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
2. Identification précise des objectifs des prestations proposées et adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
3. Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
4. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
5. Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
6. Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
7. Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

tuent une non-conformité majeure. Dans tous les cas, des actions correctives doivent être mises en place. A l'occasion du prochain audit pour les non-conformité mineures, ou dans les 3 mois maximum pour les non conformités majeures. Si aucune mesure corrective n'est appliquée, la certification peut être refusée (audit initial), suspendue ou retirée (en cours de certification). Dans ces 2 derniers cas, l'organisme de formation peut être amené à rembourser les financements perçus sur les formations en cours.

Quid des organismes multi sites?

Un site est défini par la présence permanente du personnel de l'organisme de formation. Il ne s'agit pas forcément d'une même entité juridique, mais tous les sites concernés ont un lien contractuel ou juridique avec l'organisme tête de réseau et partagent un seul système qualité. Dans cette configuration, la certification est faite sur la base d'un échantillonnage parmi les sites choisis par l'organisme certificateur. Les sites qui ne sont pas audités lors de l'audit initial le seront lors de l'audit de surveillance ou de l'audit de renouvellement. Attention, si lors de l'audit initial une non-conformité majeure est avérée sur l'un des sites, c'est l'ensemble de l'organisme, tous sites confondus, qui ne pourra pas être certifié. Il est donc très important de bien choisir ses partenaires.

Quand engager la démarche?

Dans la mesure où cette réforme impacte l'ensemble du secteur de la formation, ce sont environ 50 000 organismes qui vont engager la démarche en 2020. La disponibilité des organismes certificateurs va donc être très limitée et la démarche est longue et prend plusieurs mois. Il est donc nécessaire d'anticiper et de prendre rapidement contact avec ces derniers si l'on veut tenir l'échéance du 31 décembre 2020.

Quel est l'accompagnement FFE?

Il existe une part importante de petits organismes de formation au sein de notre secteur, pour lesquels il sera difficile d'affronter seuls ces nouvelles exigences, qui plus est dans des délais très courts. La certification qualité va impliquer une montée en compétences des acteurs du secteur de la formation. Face à cette situation, la FFE a engagé depuis 2019 des démarches pour accompagner les acteurs:

- Veille juridique et information
- Réflexion et consultation sur les modèles d'organisation à adopter
- Construction d'outils pour accompagner les organismes de formation.

Une réunion s'est tenue fin janvier 2020 avec l'ensemble des Comités régionaux pour arrêter conjointement les priorités en termes d'accompagnement des adhérents qui sont concernés par le sujet.

LE MARQUE QUALIOPi REPOSE SUR 7 CRITÈRES DE QUALITÉ. ELLE EST ATTRIBUÉE, SUITE À AUDIT, PAR LES ORGANISMES CERTIFICATEURS AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL.

En savoir plus

Pour être informé régulièrement sur le sujet, envoyez un mail à formation@ffe.com en mentionnant l'objet **Démarche qualité FFE**.

FIN DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

À LA SUITE DE L'ADOPTION DE LA DIRECTIVE N°2019/904 DU PARLEMENT EUROPÉEN RELATIVE À LA RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE CERTAINS PRODUITS EN PLASTIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT, LE GOUVERNEMENT A ANNONCÉ QU'IL SOUHAITAIT EN FINIR AVEC LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040.



AdobeStock

Progressif

Pour mener à bien ce projet, il a choisi de procéder à la mise en place progressive de mesures d'interdiction. Ces mesures vont directement impacter les groupes équestres.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2020, certains objets en plastique à usage unique sont désormais interdits à la vente. C'est le cas des gobelets, des assiettes ou encore des cotons tiges en plastique. Néanmoins, une souplesse de six mois a été accordée pour laisser aux commerçants le temps d'écouler leurs stocks.

En résumé, si un espace de restauration est proposé aux clients de l'établissement équestre ou si des gobelets ou des assiettes en plastique sont mis à disposition, tout plastique à usage unique doit être écoulé avant le 30 juin 2020.

De 2020 à 2040

Cette interdiction au 1er janvier 2020 de certains produits en plastique à usage unique est issue du **décret n°2019-1451 du 24 décembre 2019**. Initialement, l'interdiction visait aussi les pailles, les couverts, les piques à steak ou encore les touillettes en plastique mais un projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en cours d'adoption a repoussé l'interdiction d'utilisation pour ces produits au 1er janvier 2021.

La mise en place progressive de ces mesures d'interdiction va se poursuivre au fil des années jusqu'à une interdiction totale en 2040. Afin d'illustrer la mise en place progressive de ces mesures et de sensibiliser les commerçants les utilisant, le ministère de la transition écologique et solidaire a réalisé un schéma sur les futures échéances des nouvelles interdictions liées à l'utilisation de plastique à usage unique (voir **schéma en page 2**).

Dès lors, il est recommandé à tous de se préparer à ne plus avoir recours à ces produits d'ici l'année prochaine et commencer dès maintenant à utiliser des matériaux réutilisables et recyclables.

La FFE s'engage pour le DD

Impliquée depuis plusieurs décennies en faveur du développement durable et consciente de l'exemple qu'elle incarne dans la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales, la FFE a poursuivi son investissement en signant, le 19 novembre 2019, la Charte des 15 engagements éco-responsables en présence de la Ministre des Sports Roxana Maracineanu et de Maël Besson, responsable sport WWF France. Par la **signature** de cette Charte, la FFE réaffirme sa volonté d'inscrire l'organisation du Generali Open de France et le fonctionnement du Parc équestre fédéral dans une démarche citoyenne. Par exemple en utilisant à nouveau, pour le GOF 2020, des gobelets éco-cup recyclables et réutilisables.

De plus, depuis 2010, la FFE invite les établissements équestres à participer à la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) qui se déroulera du 30 mai au 5 juin 2020. Cet événement original vise à encourager et à rendre visibles les activités, projets et événements en faveur de la planète. Les meilleures initiatives réalisées à cette occasion par les clubs et associations de la FFE seront récompensées par le Trophée FFE du Développement Durable dont la remise des prix a lieu au Salon du Cheval de Paris. Pour plus de renseignements sur cet événement, vous pouvez vous rendre sur la rubrique « **outils clubs** » de la page « Développement durable » du site de la FFE.



FFE RESSOURCES



VERS LA FIN DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Fin
progressive
de TOUS les
emballages
plastiques à
usage
unique
d'ici 2040

Ex : bouteilles
plastique,
tubes de
dentifrice,
bidons de
lessive,
sachets
de salade...

2020



Au 1^{er} janvier, interdiction de la vaisselle jetable vendue en lot en grande surface (verres, gobelets, assiettes), des cotons-tiges et interdiction des bouteilles d'eau plate en plastique dans les services de restauration scolaire.

2021



Au 1^{er} janvier, interdiction des pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles des gobelets à emporter, boîtes en polystyrène expansé (type boîtes à kebab), piques à steak, tiges pour ballons, confettis en plastique, des emballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5kg et tous les objets en plastique oxodégradable.



Déploiement de dispositifs de vrac, obligeant les vendeurs à accepter les contenants apportés par le consommateur.



Limitation du suremballage plastique grâce à un bonus-malus.

2022



Au 1^{er} janvier, interdiction des sachets de thé en plastique et des jouets en plastique distribués gratuitement dans les fast food.

Obligation d'avoir une fontaine à eau dans les établissements recevant du public.

Interdiction de distribuer gratuitement des bouteilles plastiques dans les entreprises.

2023

Au 1^{er} janvier, interdiction de la vaisselle jetable dans les fast food pour les repas servis sur place.

CHORUS PRO



DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020, LES CENTRES ÉQUESTRES RÉALISANT DES PRESTATIONS POUR LES STRUCTURES DU SERVICE PUBLIC SONT SOUMIS À UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE FACTURATION.



Contexte

Le développement de la facturation électronique et dématérialisée auprès des structures du secteur public s'applique à l'ensemble des centres équestres depuis le 1er janvier 2020. Un calendrier de mise en œuvre progressif a été mis en place. Les entreprises de moins de 10 salariés sont les dernières à se mettre en conformité.

Par conséquent, l'ensemble des centres équestres, quel que soit leur taille, sont désormais concernés par cette obligation depuis le début de cette année.

Qui est concerné ?

Toutes les structures équestres réalisant des prestations pour des acteurs du service public tels que les centres aérés, les écoles, les hôpitaux, etc doivent désormais transmettre leurs factures par le biais de la plateforme internet Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Il s'agit de la même plateforme que vous devez utiliser pour demander vos remboursements de taxes sur le fioul (TIC).

Bon à savoir

Un principe d'obligation de la facture électronique a été posé entre professionnels assujettis à la TVA. Sa mise en œuvre débutera à compter du 1er janvier 2023, sous réserve d'être préalablement validé par le Conseil de l'Union Européenne.

Créer son compte utilisateur

Pour créer votre compte sur Chorus Pro vous avez besoin de votre **numéro de SIRET** et d'une **adresse mail de contact**. Cette dernière vous sera nécessaire pour la validation de votre compte. Vous devez ensuite saisir un mot de passe et une question secrète. Une fois votre compte activé, vous pourrez intégrer vos éléments de facturation.

Créer sa fiche structure

Vous devrez ensuite rattacher votre compte utilisateur à l'entité juridique (votre entreprise) au nom de laquelle vous allez émettre vos factures. L'entité juridique est intitulée « structure ».

La fiche structure permet d'identifier chaque émetteur et récepteur de factures en tant que fournisseur ou client public. Toutes les entités, qu'elles soient publiques ou privées, sont identifiées par leur SIRET.

Rattacher à des gestionnaires

Il convient ensuite de rattacher votre structure à un utilisateur/gestionnaire. Les utilisateurs se distinguent en 3 catégories :

Gestionnaire principal : utilisateur qui détient tous les droits d'administrateur et de gestionnaire sur la structure.

Gestionnaire secondaire : utilisateur qui détient tous les droits d'administrateur et de gestionnaire sur la structure mais il ne peut pas changer le gestionnaire principal.

Utilisateur simple : utilisateur qui ne détient aucun droit particulier sur la structure. C'est le gestionnaire principal et le gestionnaire secondaire qui gèrent ses accès.

Deux hypothèses :

Si vous gérez vous-même votre facturation, vous devrez donc vous mettre gestionnaire principal de votre structure.

Si une personne gère pour vous votre facturation, vous pouvez vous créer en tant que gestionnaire principal et lui attribuer la fonction de gestionnaire secondaire.

Comment saisir et déposer une facture sur le portail ?

Si vous êtes équipé d'un logiciel de gestion commerciale ou de facturation (Kavalog ou autre...) :

Vous établissez la facture normalement sur votre logiciel, il vous faudra juste l'enregistrer dans un format compatible soit PDF ou xlm. Il s'agit de la procédure « **Dépôt de facture** »

Une fois connecté à votre espace, il vous suffira de déposer la facture, après avoir au préalable, recherché sur l'annuaire de Chorus Pro dédié ou demandé à votre destinataire, son numéro SIRET ainsi que son code service.

Si vous établissez vos factures sur un facturier « papier » :

Dans ce cas, vous continuez à facturer sur votre facturier, puis vous saisissez manuellement les données de votre facture via le formulaire En suivant cette procédure de « *Saisie de facture* », la plateforme générera automatiquement une facture.

Mandat de facturation

La souscription à un mandat de facturation est nécessaire avant la réalisation de la première saisie de facture sur Chorus Pro.

Le mandat de facturation est un contrat par lequel l'entreprise (le mandant) donne l'autorisation à l'Etat (le mandataire) d'émettre des factures dématérialisées en son nom et pour son propre compte.

Une démarche particulière est à effectuer sur Chorus Pro.

En résumé

SAISIR / DÉPOSER
SA FACTURE

SUIVRE L'ÉVOLUTION
DU TRAITEMENT

PAYER
LA FACTURE

La plateforme Chorus Pro vous permet de suivre le traitement de votre facture par l'entité publique jusqu'à son paiement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à naviguer sur le site : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>

Le GHN accompagne ses adhérents

En adhérant au GHN, vous bénéficiez de la possibilité de déléguer la création de votre compte sur Chorus Pro en retournant le dossier de création de compte complété et signé et moyennant une facturation supplémentaire à l'adhésion.

Les adhérents bénéficient également d'un accès en ligne gratuit à la base documentaire et notamment au dossier Chorus Pro avec diverses fiches d'aide sur le site : <https://www.ghn.com.fr/> (Base documentaire -> Fiscalité -> Chorus Pro)

Plus d'infos au 02 54 83 02 02 ou par mail à infos@ghn.com.fr

Baisse d'impôt

Le taux de l'impôt sur les sociétés de 31% pour les exercices ouverts en 2019 est fixé à 28% pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Références

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^È INSTANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

Cas n° 493-I9-2019

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale, qui se seraient déroulés le 9 septembre 2019 lors du concours n° 201939025 organisé à SALANS.

Le cavalier et l'officiel de compétition ont fait l'objet de pour-

suites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^è instance de la FFE.

Par une décision rendue le 10 décembre 2019, la Commission a prononcé une relaxe à l'encontre de l'officiel de compétition et une suspension de compétition d'un an à compter du 1er mars 2020 ainsi qu'une amende de 1 500 € à l'encontre du cavalier.

Cas n° 494-20-2019

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'équidés, qui se seraient déroulés le 17 octobre 2019 lors du concours n° 201919042 organisé à POMPA-DOUR.

La cavalière ayant monté un équidé sous un faux nom, ainsi que l'établissement titulaire du compte

engageur et son représentant légal ont fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^è instance de la FFE.

Par une décision rendue le 10 décembre 2019, la Commission a prononcé une relaxe à l'égard de l'établissement titulaire du compte engageur et de son représentant légal, et a confirmé l'avertissement et la disqualification infligée par la présidente du jury à l'encontre de la cavalière.

NOUVELLE AQUITAINE

LE CRE NOUVELLE-AQUITAINE, EN PARTENARIAT AVEC LE ZAGAL CABARET (LES MATHES 17), A ACCUEILLI 7 ÉQUIPES, SOIT 92 PARTICIPANTS, LORS DE LA JOURNÉE DU 26 JANVIER POUR LA PLUS GRANDE JOIE DE QUELQUES 475 SPECTATEURS.

En savoir plus

Compte-rendu complet et photos sur le site du CRE Nouvelle-Aquitaine, page *Spectacle*.

Chacun des clubs venus de toute la Nouvelle-Aquitaine a proposé des créations originales de grande qualité saluées par les professionnels et les membres du jury.

Le prix spécial du jury a été remis à *La Légende au pied du Phare* par l'équipe du Cheval Autrement (17).

Tous les participants ont été récompensés par le CRENA et

sont repartis avec un large sourire.

Franck Sainte-Marie, créateur du Zagal Cabaret, accompagné par toute son équipe, a ensuite proposé au public et aux participants amateurs de découvrir un tableau équestre extrait de son spectacle *L'Arbre aux Chevaux*.



© Yves Rivet

Formation

STAGES ENSEIGNANTS 2020 AU PARC




Communication digitale
JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS
Techniques de communication digitale et réseaux sociaux : « les nouveaux clients 2.0 » des structures équestres
Avec Elliott Gonzales, formateur au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'un commerce et d'un master 2 commerce



Marketing
JEUDI 26 ET VENDREDI 27 MARS
Techniques de vente et ventes additionnelles au service de nouveaux clients des structures équestres
Avec Frédérique Lamy, formatrice au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'une maîtrise Marketing et développement commercial et d'un Master 2 administration des entreprises et intelligence économique

Pratique

Lieu : Parc Equestre Fédéral de Lamotte

Hébergement : sur place en pension complète.

En savoir plus : ffe.com / *Espace enseignants / Formation continue*.



Préparation mentale
LUNDI 23 ET MARDI 24 MARS
Approfondissement niveau 2
Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Méthode Alexander
LUNDI 30 ET MARDI 31 MARS
Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement niveau 1
Avec Véronique Bartin, BEES2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de praticien PNL

Contact : FFE Formation / formation@ffe.com / 02 54 94 46 00.

Financement : possibilité de prise en charge par OCAPIAT, VIVEA ou AGEFICE.

LE MONITEUR D'ÉQUITATION BIENVEILLANT POURQUOI ? COMMENT ?

DÉFINITION

Être bienveillant, c'est :

- >> Littéralement « Vouloir le bien ».
- >> Être compréhensif et indulgent, faire preuve de respect et d'humanité pour faire progresser ses cavaliers.
- >> Au club, c'est un comportement qui repose principalement sur la confiance et la communication.

BÉNÉFICES

Être bienveillant dans son club pour :

- >> Instaurer un climat de confiance dans les reprises.
- >> Favoriser la découverte d'une activité mais aussi le droit à l'erreur.
- >> Créer un sentiment de fierté et d'appartenance avec ses cavaliers.
- >> Accroître le plaisir et la progression de ses adhérents.



■ Ton moniteur est à l'écoute de ses cavaliers

Il entend les souhaits, besoins et ressentis de ses élèves. Il recherche des adaptations en lien avec les motivations des cavaliers et propose des activités qui s'harmonisent avec leurs projets. Il fait preuve d'empathie.

■ Ton moniteur te fait confiance et t'accompagne dans ton apprentissage

Le moniteur rend ses cavaliers autonomes et favorise la prise d'initiative. Pour cela il permet à ses élèves une liberté d'action en fonction de leurs capacités mais aussi de faire des erreurs.

■ Ton moniteur fait preuve de reconnaissance

Le moniteur fête les succès mais aussi les échecs : il ne manque pas de complimenter la participation ou l'investissement de chacun et valorise les progrès et sa cavalerie.

■ Ton moniteur montre l'exemple et impulse la cohésion d'équipe

Le moniteur présente la séance et les objectifs. Il connaît ses élèves, sa cavalerie et n'hésite pas à recueillir l'avis de ses cavaliers. Il crée des situations qui développent l'entraide ou la cohésion.

■ Ton moniteur se met au service du groupe

Le moniteur bienveillant ne reste pas centré sur sa personne. Il s'ouvre aux autres et prend en compte les demandes. Ce qui prime pour lui c'est le plaisir et la progression de ses cavaliers.

LES QUALITÉS REQUISES POUR CE MÉTIER :

- >> Grande disponibilité, écoute
- >> Avoir le sens du contact, s'adapter aux interlocuteurs, s'exprimer en public et argumenter
- >> Être organisé, avoir le sens du concret
- >> Patience, créativité

Le Moniteur dynamique :

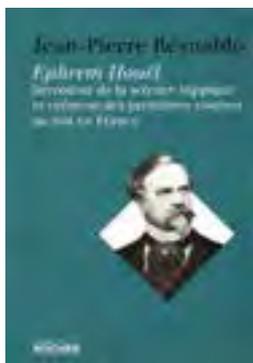
- 1°/ Présente sa séance,
 - 2°/ Le but à atteindre,
 - 3°/ Choisit l'activité adéquate,
 - 4°/ Évalue ses cavaliers, les valorise...
- Et s'évalue lui-même !!

On en parle au club-house



Colloque Xénophon

La Bibliothèque mondiale du cheval a organisé le 4 décembre, avec le soutien de la FFE, au magasin Hermès de Paris un colloque ayant trait à l'œuvre de Xénophon telle qu'étudiée et commentée par Alexandre Blaineau dans l'ouvrage qu'il publia chez Actes Sud en 2011 : *Xénophon, L'intégrale de l'œuvre équestre*. Xénophon (environ 428 - environ 355 av. J.-C.) est considéré comme l'auteur de l'un des premiers traités équestres du monde occidental *De L'Art Equestre* et d'un traité de commandement de la cavalerie : *L'Hipparque*. Cavalier de son état, le philosophe athénien a parcouru l'Empire perse lors de l'expédition des *Dix Mille* - nom donné aux soldats grecs mercenaires enrôlés par Cyrus le Jeune pour renverser du trône son frère aîné. Il a acquis au travers de ses chevauchées une expérience équestre transmise par écrit dans un souci didactique. *De L'Art équestre* est ainsi souvent considéré d'une modernité qui mérite d'être connue des cavaliers d'aujourd'hui. Retrouvez les vidéos des interventions sur la page [Facebook](#) de la FFE.



Ephrem Houël

Jean-Pierre Reynaldo retrace l'aventure d'Ephrem Houël (1807- 1885) inventeur de la science hippique, créateur des premières courses au trot en France et de la race Trotteur Français, officier des Haras Nationaux et lui-même l'auteur du *Traité des Courses au trot*. Editions du Rocher, 220 pages, 16€.

Prix d'Amérique N°100



Le centième prix d'Amérique a sacré les 26 janvier le cheval normand *Face Time Bourbon* drivé par le suédois Björn Goop. Pour l'occasion, 100 enfants ont défilé sur la piste cendrée de Vincennes, portant avec fierté les casques des vainqueurs de cette course prestigieuse de trot attelé, créée en 1920 pour honorer l'engagement des Etats-Unis dans la Première Guerre Mondiale.

Trot à poney



Dans le cadre des animations du Super Dimanche, 37 jeunes drivers ont disputé le 15 décembre les championnats de France de trot à poney sur la mythique piste cendrée de Vincennes.

DuoDay

DuoDay

La prochaine édition du *DuoDay* aura lieu partout en Europe le 14 mai 2020 et les inscriptions sont désormais ouvertes.

Ce jour-là, des milliers d'employeurs, dans tous les métiers, ouvriront leurs portes à des personnes en situation de handicap pour une immersion professionnelle en duo avec l'un de leurs collaborateurs. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

A cheval sur les ETI

Surprise de voir un cheval, mi-jumping, mi Jeanne d'Arc, sauter sur les ETI, Entreprises de Taille Intermédiaire, lors de la réception de 500 champions des territoires! C'était à l'Élysée à l'occasion de la semaine de promotion des entreprises françaises en amont du Forum de Davos, notamment avec l'opération Choose France. Les quelques 5 000 ETI françaises, entre les PME et les grandes entreprises, comptent entre 250 et 4 999 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard €.

Les champions de France ont été récompensés et félicités par Serge Lecomte, président de la FFE, Dominique de Bellaigue, président de la société LeTrot et la présidente de la Commission FFE de trot à poney, Martine Della Rocca Fasquelle.

Les titres sont pour Adam Rogy Chantris en Mini Poney 1, Gabriel Pou Crespi en Mini Poney Elite, Elsa Paugam en Juniors Poney 1, Benjamin Chauve Laffay en Juniors Poney Elite et Lilas Viel en Juniors Poney As.





FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

APPEL À CONCURRENCE

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FFE

LA FFE PROCÈDE À UN APPEL À CONCURRENCE, EN VUE DE LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT OFFICIEL PRENANT EFFET AU 1ER JANVIER 2021 POUR QUATRE ANNÉES CONSÉCUTIVES.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION – Parc Équestre Fédéral – 41600 LAMOTTE-BEUVRON

Service responsable de l'appel à concurrence

FFE Ressources

Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être demandé

Exclusivement par courriel à l'adresse suivante appelconcurrence@ffe.com.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Par voie postale à FFE – Service Ressources – Bâtiment La Colonie – Parc Équestre Fédéral – 41600 LAMOTTE-BEUVRON selon la procédure indiquée dans le règlement de consultation présent dans le dossier de consultation.

Type de procédure

Appel à concurrence publié d'une part, sur le site Internet de la Fédération Française d'Équitation (www.ffe.com) et d'autre part, dans « LA REF – La Revue de l'Équitation »,

mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation.

Objet du contrat principal

Le contrat de partenariat autorise le partenaire à utiliser la mention de « partenaire officiel de la FFE », lui permet une visibilité sur différents supports et événements, l'accès à diverses prestations de réceptif, ainsi que l'association à certaines opérations conduites par la FFE.

Pourront être désignés au maximum quatre « partenaires officiels » avec pour chacun d'entre eux, l'exclusivité dans leur domaine d'activité principale.

Le dossier de consultation mis à la disposition des candidats par la Fédération Française d'Équitation comprend les pièces suivantes :

- ▶ CAHIER N° 1 : PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
- ▶ CAHIER N° 2 : RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION
- ▶ CAHIER N° 3 : CAHIER DES CHARGES DU PARTENARIAT

Date de prise d'effet du contrat

1^{er} janvier 2021

Durée ferme du contrat

4 ans

Conditions de participation à l'appel à concurrence

Les candidats devront jouir d'une réputation et d'une image de marque excellentes.

Critères d'attribution

Offre de partenariat la plus valorisante pour l'image de la FFE et niveau de rémunération offert par le partenaire, appréciés en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres

26 mars 2020 à 12 heures

Délai de validité des offres

Les propositions des candidats retenus sont valables jusqu'à signature du contrat de partenariat.

Date d'envoi du présent avis à la publication sur le site internet www.ffe.com

22 janvier 2020.



EN PARLER

c'est se libérer

VIOLENCES SEXUELLES | N'EN PARLE PAS QU'À TON CHEVAL

ffe.com/Signalement - signalement@ffe.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM